

1. *Psalmus huic David XXXIV.*

Hebr. xxxv.

2. Judica, Domine, nocentes me : expugna impugnantes me.
3. Apprehende arma et scutum ; et exurge in adiutorium mihi.
4. Effunde frameam, et conlude adversus eos qui persequuntur me : dic animæ meæ : Salus tua ego sum.
5. Confundantur, et reverentur, quærentes animam meam.
6. Avertantur retrorsum, et confundantur, cogitantes mihi mala.
7. Fiant tanquam pulvis ante faciem venti ; et angelus Domini coarctans eos.
8. Fiat via illorum tenebræ et lubricum ; et angelus Domini persequens eos.
9. Quoniam gratis absconderunt mihi interitum laquei sui : supervacue exprobraverunt animam meam.
10. Venist illi laqueus, quem ignorat, et capto quam abscondit, apprehendit eum ; et in laqueum cadit in ipsum.
11. Anima autem mea exultabit in Domino ; et delectabitur super salutaris suo :
12. Omnia ossa mea dicent : Domine, quis similis tibi ?
13. Eripiens inopem de manu fortiorum ejus : egenum et pauperem a diripientibus eum.
14. Surgentes testes iniqui, quæ ignorabam interrogabant me.
15. Retribuebant mihi mala pro bonis : sterilitatem animæ meæ.
16. Ego autem cum mihi molesti essent, inducbar cilicio.
17. Humiliabam in jejuniu animam meam : et oratio mea in sinu meo convertetur.
18. Quasi proximum, quasi fratrem nostrum, sic complaceti : quasi legens et contristatus sic humiliabar.
19. Et adversum me lætati sunt, et convenerunt : congregata sunt super me flagella, et ignoravi.
20. Dissipati sunt, nec compuncti ; tentaverunt me, subsannaverunt me subsannatione ; fenderunt super me dentibus suis.
21. Domine, quando respicies ? restitue animam meam à malignitate eorum, à leonibus unicam meam.
22. Confitebor tibi in Ecclesiâ magnâ : in populo gravi laudabo te.
23. Non supergaudeant mihi, qui adversantur mihi inique, qui oderunt me gratis, et annunt occisi.
24. Quoniam mihi quidem pacificè loquebantur et in iracundiâ terre loquentes dolos cogitant.
25. Et di'lataverunt super me os suum ; dixerunt : Euge, euge, viderunt oculi nostri.

## PSAUME XXXIV.

1. Jugez, Seigneur, ceux qui me persécutent : combattez ceux qui m'attaquent.
2. Prenez vos armes et votre bouclier ; levez-vous, et venez à mon secours.
3. Tirez votre glaive, et fermez le passage à ceux qui me persécutent ; dites à mon âme, je suis ton salut.
4. Que ceux qui pensent à m'ôter la vie soient confondus et couverts de honte.
5. Que ceux qui cherchent à me faire du mal soient repoussés en arrière et confondus.
6. Qu'ils deviennent comme la poussière que le vent dissipe, et que l'ange du Seigneur les réprime.
7. Que leur route soit ténébreuse et glissante, et que l'ange du Seigneur les poursuive.
8. Parce qu'ils ont caché sans raison leurs pièges pour me perdre ; parce qu'ils m'ont fait des reproches, sans que je l'aie mérité :
9. Que des pièges auxquels ils ne s'attendent pas, viennent les surprendre ; que les embûches qui ils m'ont dressées en cachette, soient contre eux ; et qu'ils tombent dans le malheur (qu'ils me préparaient).
10. Alors mon âme se réjouira dans le Seigneur ; elle fera éclater sa joie pour le salut qu'il m'a donné.
11. Tous mes ossements diront : Seigneur, qui est semblable à vous ?
12. Vous délivrez le pauvre de la main de ceux qui sont plus forts que lui : vous délivrez l'indigent et le pauvre de ceux qui le pillent.
13. Des témoins de mensonge s'élevant contre moi, m'interrogeaient sur des choses dont je n'avais point de connaissance.
14. Ils me rendaient le mal pour le bien, dans la vue de me dépouiller de tout (ou de la vie).
15. Pour moi, je me revêtais d'un cilice, lorsqu'ils me molestent.
16. J'humiliais mon âme par le jeûne, et ma prière roulait sans cesse dans mon sein.
17. J'avais pour eux les mêmes sentiments que pour un ami et pour un frère : je m'humiliais pour eux (dans la prière) avec larmes et serrement de cœur.
18. Ils ont éclaté de joie contre moi, ils se sont rassemblés (pour me persécuter) : leurs coups ont été multipliés contre moi, et je l'ai ignoré.
19. Ils se sont dissipés (ou coupés dans leurs témoignages), et ils n'ont pas été contrits : ils m'ont tenté, ils se sont repandus en railleries, ils ont griné des dents contre moi.
20. Quand est-ce, Seigneur, que vous considérerez mon néant ? délivrez mon âme de leur malignité, arrachez cette âme abandonnée à la fureur de ces lions.
21. Je confesserai votre nom dans une grande assemblée, je vous louerai parmi un peuple nombreux.
22. Que je ne sois pas un sujet de joie pour ceux qui s'opposent à moi avec injustice, qui me haïssent sans raison, et me regardent d'un œil méprisant.
23. Car ils me parlaient dans des termes de paix : et pendant ce temps-là, remplis de colère, ils méditaient, et regardant vers la terre, leurs complots artificeux.

## IN PSAL. XXXIV. COMMENTARIUM.

26. Vidisti, Domine, ne sileas : Domine, ne discedas à me.
27. Exsurge, et intende judicio meo ; Deus meus et Dominus meus, in causam meam.
28. Judica me secundum justitiam tuam, Domine Deus meus, et non supergaudeant mihi.
29. Non dicant in cordibus suis. Euge, euge, animæ nostræ ; nec dicant : Devorabimus eum.
30. Erubescant, et reverentur simul qui gratulantur malis meis.
31. Induantur confusione et reverentiâ, qui maligna loquuntur super me.
32. Exultent et lætentur, qui volunt justitiam meam ; et dicant semper : Magnificetur Dominus, qui volunt pacem servi ejus.
33. Et lingua mea meditabitur justitiam tuam, totâ die laudem tuam.

## COMMENTARIUM.

VERS. (1) 2.—JUDICA (2). Tribus his versibus huma-

(1) Injuriam Davidi ab inimicis illate hic spectari creduntur. Perique ad furias Saulis referunt ; alii ad Absoloni perniciem. Ultravis sententiam, æquè probabilem, sequere. Sunt qui Ezechiam Assvriorum armis cinctum hic vident ; sunt qui Jeremiam inter Judæorum injurias ; sunt qui Judæos Babylone captivos. Patres Christum hostium nequitia agitatum, et apud Platam falsi criminis insimulatum hic vident. Secundum et vigesimum hujus Psalmi versiculum ipsemet Christus sibi accomodat. *Quis odio habuerunt me gratis.* Nos sententiam sequimur quæ scriptam à Davide Psalmum docet, cum ille iniquissimo Saulis episcopi familiarium odio agitaretur. Confer Psal. 54, huic omnino simillimum.

Vivida est hujus Psalmi oratio. Hostium malitiam terribis coloribus hic pingit Propheta ; iratoque satis animo in illos fertur, illorumque exitium ac probrum postulare videtur. Theodoretus, Davidem excusaturus, exemplumque subduciatur, quod in sui perniciem imperfecti homines inde referre possent, opiato inimicorum exitio, jactique in illis diris, docet Prophetam eâ arate capere sub lege vixisse, quæ humilitatis ad eâ gravibusque verbis vicia nondum fuerat ultio, uti sub Evangelio. *Audistis, inquit Christus, qui dictum est antiquis : Dilige proximum tuum, et odio habebis inimicum tuum. Ego autem dico vobis : Diligite inimicos vestros ; benefacite his qui oderunt vos.*

Addit Theodoretus Davidem hic propriè inimicorum exitium non exoptasse, sed solummodo de illo esse valensatum. Tota denique Davidis vita clementiæ et mansuetudinis exemplis sentet. Evangelii dignioribus et lege gratiæ, quam lege et oblatione Judæorum. Nonne ipse testatur : *Si reddidi retribuendis mihi mala, decedam meriti ob inimicis meis inanis : persequitur inimicus animam meam, et comprehendat, et conculcet in terra vitam meam, et gloriam meam in pulverem deducat ?* Nonne bis Saulem occidendi potestas Davidi fuit, ac his ille pepercit ? Nonne Saulem summo semper obsequio reveritus est, modestissimisque de eo verbis egit ? Nonne interfectum levit ? Nonne eos qui interfecit cadaver sepulcro condidit, pro concione laudavit ?

Optimè igitur ita acriter adversus inimicos invehi potuit David, ut ille legitur ; ac multum quidem de causis : 1° vidit illum conversionis desiderio ; *Plecte illos, Deus, ut malè agere, atque in te peccare cessent ;* 2° ut in hac vitâ supplicis affectu, minoribus in alterâ cruciatur ; 3° ut eorum poena impios, illorum exemplo abutentes, coerceat ; 4° ut molestiâ libe-

24. Ils ont ouvert sur moi leur bouche ; ils ont dit : Triomphe, triomphe, nos yeux voient ce qui nous ont été sûr.
25. Vous avez vu, Seigneur, ne gardez plus le silence ; Seigneur, ne vous retirez pas de moi.
26. Levez-vous, Seigneur, et appliquez-vous à me rendre justice ; ô Dieu, mon Seigneur, prenez en main ma cause.
27. Jugez-moi selon votre justice : Seigneur, mon Dieu, que mes ennemis ne se réjouissent plus de mon malheur.
28. Qu'ils ne disent plus dans leurs cœurs : Triomphe, triomphe pour notre âme ; qu'ils ne disent plus : Nous l'avons donc enfin dévoté.
29. Que ceux qui se réjouissent de mes maux, rougissent et soient confondus.
30. Que ceux qui parlent avec arrogance contre moi, soient couverts de honte et de confusion.
31. Que ceux qui prennent plaisir à ma justification, tressaillent de joie, et que ceux qui se plaissent à la paix du serviteur de Dieu, disent sans cesse : Gloire et honneur au Très-Haut.
32. Ma langue s'occupera de votre justice : elle chantera, tout le jour, vos louanges.

no more, et bellicâ hypotyposi de Deo loquitur, ut de rectori justî, quâ ab impiis iniquissimè vexantur ; 5° ut Dei gloria viadictetur, quam impij Deum justorum patroum esse negantes, violant ; 6° ne justî perverso impiorum exemplo corrumpantur. His animadversionibus frequenter opus erit, re Propheta verba, nimirum in hostes acrimoniam exhibentia, tanto propheta indignissima. (Calmet.)

Ex illorum numero huic quoque Psalmum esse, quos de fuga à Saule David composuit, atque de illis assentatoribus, qui ipsum obtrebant et calumniabantur maliosissimè, atque sic regem et populum contra se irritabant, perique assentur ; quorum sententia illud suffragatur, quod eadem penè verba, quæ initio posita sunt, tum à Davide dicta legimus, cum in spelunca nactus occasionem Saul em intercedendi, abscessit oram ciliavidi salis habuit, et injuriam suam querelâ et incensatione regis intumam persequi maluit, quàm ferro vindicare. Vul. 4 Sam. 24, 16. Rudergerus verò contra Achiophalem, Simej, Mophobethum et sediciosos proceres ac Beniaminitas aliquos dicit peraque, vel omnia potius existimat, ut Absalonici temporis Psalmum esse non dubitet, etiam propter vers. 6, cum mentis et consilium perturbatiorem et historiam sacrâ, et in aliquot synchronis Psalmis, imprecetur Achiopheli et proceribus Absalonici.

Sunt, qui ad Christum Psalmum referant, et prophetiam de cruciatibus ejus et odiis Judæorum erga ipsum putent, sicut et Psalmi 109 imprecationes adversus gentem Judaicam dirigi putant. Sed, rectè ait Rudergerus, hæc typica sunt et absque hoc dicitur vidis omnia Christum referunt, cum sit David periclitatus Typus Christi et Ecclesiæ, quodque à suis hostibus David est persequus, hoc idem à gente Judaica Christo accidit, ut temere et sine causâ eum odissent. Ideo et Christus apud Joannem 15, 25, citat ex vers. 19 hujus Psalmi : *Oderunt me tanquam et sine causâ, et de se interpretatur, quæ et causâ fuit et allata interpretibus talibus, ut totum Psalmum de Christo interpretentur.* (Rossmüller.)

IPSI DAVID. Alii legunt : *Psalmus David*, alii : *In finem, Psalmus David.* (Calmet.)

(2) JUDICA... NOCENTES ME : litiga cum litigantibus meorum. Hebr. causam meam in Saulim et adversarios suscipe. Uno sensu eò pertinent, ut alligum permittat. Deo, ipse à vindicta purus. Sic enim Saulim alloquitur : *Judicet Dominus inter me et te ; manus tuam mea non sibi in te.* Et iterum : *Su Dominus judex, et judicet inter me et te ; videat et judicet causam meam.*

bellatore aliquo insigni, qualem cum etiam describit Moses dicens, Exod. 15, 5; *Dominus quasi vir pugillator, Omnipotens nomen eius*, etc. Causam meam age contra nocentes mihi. In fonte est paranomasia. *Litiga cum litigantibus mecum, contende contra contentendos mecum*. Me. Syntaxis Græca, pro mihi. Meos adversarios ulciscere.

VERS. 4. — EFFUDE FRAMEAM. Educ gladium, stringe et vibra. Et concludere viam, per eclipsis, quam qui non advertunt, aliene vertunt *Parmam*, vel simile armorum genus, ad suam suspicionem addendo *Sagurim*, appellari gladium Persicum. *Akibi enim Segor* pro armorum sive gladii genere non reperitur. Interlude eis viam, ne me possint assequi; vel, ne possint tuum gladium effugere. Impedi, ne irruant in me. Dne, iube animam meam solvere, fac ut mihi salva sit vita, fac me saluum. Jubendi et dicendi verba in Deo actionem et efficientiam important.

VERS. 5. — FVERERANTUR, possivè pudeant, timeant, erubescant, frustrati sua expectatione, ignominia afficiantur propriè, vers. 30 et 31.

VERS. 6. — MIHI. Contra me, in meam perniciem, datus incommodi.

VERS. 7. — FIANT TANQUAM PULVIS. Respicit ad captivitatem et dispersionem Judeorum in omnes ventos et plagas. *Pulvis*, gluma propriè. Vide supra, Psal. 1, 5: ET ANGELUS, fiat vel sit. Apertum est zeugma in Hebr. Eos ardet, premit, et propellat. Qui populi et Synagoga antea erant angelus, princeps et tutor, factus est adversarius, missa hæc voce: *Transsumis hinc*, ad alium scilicet populum, apud Josephum. Per angelos etiam honos punit Deus, et sua judicicia exercet.

VERS. 8. — FIANT VIE ILLORUM TENEBRE (1): sint eorum viae tenebrosæ et lubricæ, ne videant, quâ sit fugiendum, et ut cadant, nec sit ubi firmiter consistant. De hoc imprecationum genere, lege Arnobium. Imprecationes generales ab omnibus possunt fieri, personales à solis prophetis. ET ANGELUS, etiam hic zeugma. Angelus Domini fiat persequens eos, id est, persequatur eos.

VERS. 9. — GRATIS, absque occasione, à me nihil lassi, sine causâ, nullâ meâ culpâ tendendum occultè mihi laqueum suum perniciosum, vel interitum laqueum et erant me de manu tua, 1 Reg. 24, 15, 16, quæ omnino huic loco congruunt. (Bossuet.)

(1) Imprecatur propheta impiis, ut fugere cogantur in tenebris et per viam lubricam, ut neque oculi, neque pedes officio suo fungi possint, et instante post eos, ac vehementer urgente angelo Domini, ut necesse sit eos in præcipitum et exitum ruere. Hæc omnia implentur hoc tempore in Judeis, aliisque persecutoribus Christi et Ecclesie qui iusto Dei iudicio versantur in tenebris ignorantie, et in lubrico concupiscentie, et persequente eos ira Dei, quotidie labuntur in majora peccata et ad sempiternam mortem summâ velocitate festinant. Sed manifestus implebuntur in die iudicii; tunc enim impij confundentur, et pudebunt confusione ineffabili, et revertentur retrorsum in præcipitum gehennæ divina potestate coacti, idque absque ullo remedio, quomodo sine remedio ruit, et corrumpit in exitum, qui in tenebris per lubricum, alio persequente, festinare compellitur. (Bellarmius.)

sum, id est, laqueis plenum. Nam Hebræi usurpant duo substantiva, loco substantivi et adjectivi, ad auxilium. Est autem metaphora à venatoribus, qui feris capiendis foveas fodiunt. *SERVAVOCET*, immeritò. Item quod *gratis* proximè. Quare eadem est vox in fonte. *EXPROBAYERUNT*. *Hapher*, sumpserunt per metaphoram pro *hareph*. Citra metathesin fons persistit in metaphora: Laqueum suum gratis foderunt animæ meæ, sine meo merito posuerunt mihi insidias. Nam *ristam*, laqueum sive rete suum cum sequentibus jungunt Masorete, non cum precedentibus. Neque enim Athnah apud eos distinguit in tribus libris, sed precedens virgula.

VERS. 10. — LAQUEUS. Vastitas, propriè calamitas. Et captio, rete, decipula, insidia. In isrem. Latine, et in ipsum laqueum cadat. Nam Hebræi sic pronomen transponunt.

VERS. 11. — SUPER SALUTARI SUO, salute, liberatione, defensione ipsius.

VERS. 12. — OMNIA OSSA MEA. Prosopopœia q. d.: Omnes meæ vires. Quin et ossa gestiunt, exiliunt, que lætitiâ, vel ossa per synecdochon per membris. Omnia mea membra so in tu celebrationem convertent.

VERS. 13. — FORTIORM EUS. Constructio Græca. Latine fortiorum eo. Quamquam et hoc pronomen rectè in plerisque exemplaribus desideretur.

VERS. 14. — INTERROGAANT ME, objiciebant mihi ea quorum minimè eram conscius, accusabant de iis quæ ignorabam in conscientia meâ. *STERILITATEM*, ut essent steriles et omnibus discipulis tanquam filiis orbatus.

VERS. 15. — STERILITATEM ANIMÆ MEÆ, ἀσθενείας τῆς ψυχῆς, retribuerebant mihi discipulorum orbitatem, per zeugma. Me meis filiis orbabant. Discipulos intelligit, quos Judei percusso pastore disperserunt. Alii lætius, et anxietatem animæ meæ; alii orbitatem, ut me orbentem animâ meâ, ut mihi eam eripiant, ut me occidant. *Secol*, orbitas propriè. *Animæ* lativi casus, id est, mihi, per synecdo.

VERS. 16. — CUM MIHI MOLESTI ESSENT. Ad verb., in infirmari illos: cum agrotarent illi et infirmarentur, inde causâ ciliicum commiserando, vel pro eis penitentiam agendo, et precando pro illorum valetudine. Septuaginta et Hieronymus activè resolverunt: Cum infirmarent illi me, eum me molestarent, indumentum mihi saccus erat. Infinita utroque modo accipiuntur, eujuscumque fuerit generis. *CALICIO*, *Sak*, Hebr. à quo sacci nomen in quamplurimas linguas fluxit. Sed hic de sacco penitentiae et lætitiæ, id est, calicis, sacco è pills animalium neto et texto.

VERS. 17. — HUMILIARAM, affligebam propriè. A quo verbo jejuniun Judei appellat *tahamit*, id est, afflictionem, macerationem. In sinu meo CONVERTETER, ad me rediit, ad meam utilitatem, et fructum redundabit. Non frustra jejunabam, precabar, etc. Nam hæc omnia in meam magnam utilitatem cedent, ad me, et in meum sinum recident, mihi multum proderunt. Converti, sive redire in sinum, quando in bonum sumitur,

est utilitatem referre, fructum capere. Alii, *convertetur*, in imperfecto, id est, agitabam precem pro eis, ardentem pro ipsis orabam, vel pro meis ab istis afflicto et vexato. In sinu meo, apud me, privatim, summissâ voce. Ille in sinu suo orationem convertere, est precem apud se identidem repetere atque agitare.

VERS. 18. — QUASI PROXIMUM. Constructio Græca, pro quasi proximo, et quasi fratri complacbam. Et ac si mihi fuisset necessarius et frater, mitem et placidum me præbebam. *ἀπέναντι* cum accusativo constructur. Nam sic legit noster interpres, non *ἐναντίας*, nisi fortè corruptè. *COMPLACEBAM*, irrepserit, pro *eum placabam*, vel *complacabam*, ut infra, Ps. 76, 8, *complacitor*, pro *complacior*. Hebr.: *Quasi socius, quasi frater mihi* (esset), *ambulabam* (cum eo). *Quasi lugens matrem* (pullatus et nigra veste indutus) *incurvari me*. Quibus formulis, docet se placidè cum illis versatum, tristatiumque illorum calamitatibus et malis. *LUGENS*, matrem scilicet à fonte. Luctus matrum solet esse gravior propter illarum majorem in liberos affectum et lenitatem. *HUMILIARAM*, dejecto capite morore afflicto; *incurvabam* me propriè.

VERS. 19. — ADVERSUM ME, calamitate meâ, rebus meis adversis. Idem in fonte, sed figuratè canitur, in *claudicatione meâ*, vel in latu meum, in perniciem mei lateris. *FLAGELLA*, vel flagellatores. Nam vox *Nechim* utrumque significat, ac nodum in scirpo quaerunt, qui claudos, vel viles et abjectos nebulones interpretantur, ac aliunde deducunt, quàm à *Nacha*, percussit. Et ignoravi, quorsum; vel, me nec sciente nec opinante hæc facta sunt præter meritum, me nesciente causam. Alii ad prorsus referunt. Et ego non cognovi eos de facie, tantum abest ut læserim, ut mihi sint ignoti (1).

VERS. 20. — DISSIPATI SUNT, contra me: se adversum me disperserunt et dissiparunt. Sententiam in Hebræo obscurissimam planam reddiderunt Septuaginta. Dissipati sunt et dissecti inter se: nec tamen compuncti sunt, non doluerunt, aut egerunt penitentiam. Sic Hebr.: *Seci sunt, et non siterunt, vel cassarunt à suis impiis studiis*. Gall. *Ils sont divisés, et ils ne se peurent taire*. Divisi sunt inter se, secti, discordes sententias, alii aliud de me loquuntur, inter eos est schisma, alii alia mihi imponunt, nec tamen eos

(1) Inimici mei de malis meis lætati sunt; et convenerunt simul ut conjunctis viribus me invaderent; congregati sunt contra me isti flagellatores (flagella, in abstracto, pro flagellatoribus, ut Atilia dictus est *flagellum Dei*: Symm. *percussores*; Hier. *percussentes*), et ignoravi propter quam causam ita me persequerentur nullius criminis reum; aliter, ex improbitate, præter opinionem meam, contra me mihi tale cogitantem aut suspicantem congregati sunt. Scissi sunt in varia studia, frustra varias inire rationes ut exitum mihi inferrent, dissipati eos Deus, consiliaque eorum irrita reddidit; nec tamen penitentia ducti sunt, aut à pravis suis consiliis destiterunt; sed iterum tentaverunt me, nova consilia inuentes ut me perderent; deriserunt me subornantes contumeliose; frenduerunt contra me denibus suis, minas crudeles mihi intentantes. (Belanger.)

penitet, vel pudet in coeptis pergere. Vel, secerunt se in varios maledicendi modos, et non prohibuerunt linguas suas ab injuriosis verbis ad derisionem confictis et compositis. Vel activè per eclipsis, secerunt, præsiderunt (me), sine intermissione (me) læcerunt contumeliis, mihi conviciati sunt peremerunt. *TENTAVERT* ME. experti sunt meam patientiam, explorarunt me. Septuaginta legerunt *Behannim*, diviso Pe in *Vau* et *Iod*. Nam alia lectio difficilior, cum hypochritis subsannatoribus subsannationis, vel placentæ, id est, parasitis et mensarum assecis, ut perstringat alicui, qui inter convivandum tractabat de ipso neci tradendo, in mediis deliciis jocantes. *FRENDUERUNT*. Gestus severorum hominum et vindictæ cupidissimum.

VERS. 21. — QUANDO RESPICES? Hæc. Quanto tempore ista fers? À MALIGNITATE, à malignis eorum operibus, eripe vel recrea, refice. Verbum *Schab*, non tantum significat redire, restituere, reducere, sed et tranquillare, recreare. Ad verb.: Redire fac animam meam à desolationibus eorum. *UNICAM*. Epithetum animæ, ut supra est, Psal. 21, 21. Hoc autem impletum die resurrectionis. *RESTITUE*, i. e., eripe animam, quam habeo unicam, vel unice caram, vel omni auxilio destitutam (tam fecunda est vox fontis), ab istis leonibus et truculentis hostibus.

VERS. 22. — ECCLESIA MAGNA. Magna est Ecclesia catholica, ob multitudinem gentium et populorum, parva Judeorum Synagoga. *GRAVI*. Hebræissimam, pro frequenti, numerosam, plurimam. Nam non tantum significat ponderosum, vel fortè, ut 1 Mach. 1, 18: *MULTITUDO GRATIS*, id est, magna et copiosa.

VERS. 23. — NON SUPERGAUDEANT MIHI, non gaudeant super me, id est, de meis malis, de meo exito. Sic infra, v. 28. *Annuntia oculis*. Nutibus nutibus me derident: nutibus oculorum, et inter sese significant ne esse violandum.

VERS. 24. — Septuaginta pro *lo*, legerunt *li*, vel duntaxat secuti sunt sententiam. Non enim admodum variat hæc ad verbum conversio. *Quoniam non pacem loquuntur, et in fissuris vel commotionibus terra verba fraudum cogitant*. Docetur enim ipsos non loqui quidem pacem, sed clam et captatis occasionibus, q. d.: Mihi quidem pacem loquebantur, at aliis bellum contra me suadebant. Et in *IRACUNDIA TERRÆ*, hominum in terrâ versantium metonymia, continens pro contento. Hebr. In scissionibus et commotionibus terræ. Quando terra jectatur et scinditur factionibus, seditionibus, tumultibus, discordiis, sese insinuant per fraudes in diversarum partium animos. Per fraudem et insidias in communibus motibus multa machinantur, et quod terra est in iracundiâ, id est, quando homines sunt in tumultibus, bellis, jurgiis. Aliqui in cavernis terræ.

VERS. 25. — DILATAVERT, laxarunt, ad me contumelias, ludibris et probris afflicendum. *VIDERUNT OCCI NOSTRI quod latoperè expectabam, nempe exitum illius*. Aposiopesis. Voti composites sumus, Matth. 27, 40; unde dicebant: *Vah! qui destruis templum Dei.*

VERS. 26. — *VIDISTI malitiam eorum efferatam, quæ delectantur alienis malis et calamitatibus. Altera apostrophe. NE SILEAS, hanc indignitatem ne dissimules.*

VERS. 27. — *INTENDE JUDICIO MEO, evigila ad iudicium, defensionem et ultionem meæ, expurgescere propriè. DEUS et DOMINUS, vocativi casus per Atticismum Septuaginta familiarè. IN CAUSAM MEAM, intende per Zeugma. Sed regimen variat.*

VERS. 28. — *JUDICA ME SECUNDUM JUSTITIAM. Ulicere me pro tuâ justitiâ, neque latentur de me, si ve de meis malis.*

VERS. 29. — *EGGE, ANIME NOSTRÆ, ἤ ψυχῆς, dativi casus. EXULTATIO et voluptas est maxima anime nostræ. Jam gessit anima nostra. EGGE, Græcè et Latine hic sumitur materialitèr, et regit dativum. Est autem exultantis particula, vel etiam insultantis et illudentis ut Hebr. *Naah*. Hic etiam dativus possit construi cum verbo *dicant*, per hysterolegiam, ne dicant apud se anime nostræ, vel de animâ nostrâ : Euge, euge.*

## NOTES DU PSAUME XXXIV.

Le titre est simplement, *Ipsi David* : ce qui marque que ce psaume a David pour auteur. Il faut en bien saisir le sujet : autrement on serait tenté de croire que le Prophète autorise l'esprit d'animosité et de vengeance. Ce ne peut être la l'intention d'un auteur inspiré par le Saint-Esprit. En comparant ce psaume avec plusieurs qui traitent évidemment du Messie futur et de ses souffrances, on voit qu'il a de grands rapports avec ces psaumes. Ainsi, il y a tout lieu de croire que celui-ci est à la lettre une prédiction et un tableau des traverses et des contradictions que devait éprouver le Messie sur la terre.

## VERSET 1.

L'hébreu dit : *Plidez, Seigneur, ma cause contre ceux qui plident contre moi; combattez ceux qui me combattent.* Les LXX ont traduit le verbe *plid* par *judicare*, signification qu'il a quelquefois dans les livres saints. D'ailleurs, on ne peut prendre le parti d'un juste et se charger de sa cause, sans condamner l'adversaire de ce juste. *Noceutes me*, dans la Vulgate, est pour *nocentes mihi*, ou *lædentes me*; on trouve aussi (Núm. 5, 19), *non nocentibus aquæ*, et encore ailleurs ce même régime.

## RÉFLEXIONS.

Si c'est le Prophète qui demande à être protégé de Dieu contre ses persécuteurs, il est évident que sa prière ne renferme aucune animosité contre eux; les hommes passionnés voudraient, à la vérité, que Dieu égrasât leurs ennemis, mais ils ne remettent point ainsi leur cause entre ses mains; ils savent que Dieu hait la vengeance, et qu'il n'appuie point les vindiçatifs.

Si c'est le Messie qui demande à être soutenu contre les ennemis de son nom et de son ministère, il est encore plus éloigné de souhaiter du mal à ses persécuteurs. Sa mission était toute de douceur et de paix; il demande l'assistance de Dieu, pour montrer la grandeur de ses maux, et pour faire voir qu'étant homme, il voulait dépendre en tout de son Père; qu'il reconnaissait le besoin qu'il avait du secours de son Père; qu'il attendait sa gloire future et la magnificence de son Père.

Dans la vie spirituelle, nous devons nous dire : *Ah Seigneur, jugez ma cause contre mes persécuteurs; combattez pour moi contre mes ennemis*; j'en ai de toute espèce : le monde, l'enfer et moi-même; tout est armé pour me perdre; soyez mon soutien et mon défenseur.

DEVORABIMUS, in fonte, devorabimus in præterito.

VERS. 30. — *REVERENTUR, pudore et ignominia suffundantur, qui contra me insolecent ad unum omnes. GRATULANTUR, letantur ei iniquitates. Vim propositionis noster interpres exprimeret co-atus est, sumpto cacchresticò gratulandi verbo. Non modò letantur meis malis, verum etiam gratias agunt, gratulando iis qui mihi illa important. Gall., leur savent gré de mes maux.*

VERS. 31. — *REVERENTIA, ignominia. Super me, contra me, de me.*

VERS. 32. — *JUSTITIAM MEAM, innocentiam meam qui meum jus amat, qui ei favent. PACEM, salutem, prosperitatem.*

VERS. 33. — *MEDITABITUR, summissè loquetur, semotis Scribis et Phariseis, coram testibus duntaxat à Deo præordinatis, id est, Apostolis et discipulis, apud quos locutus est de regno Dei per quadraginta dies, usque ad ascensionem : vel resonabit, cantabit meditât et ex animâ. Totâ die, quotidie, vel omni die.*

## VERSETS 2, 3.

Dans l'hébreu il y a proprement : *Prenez le bouclier et l'écu; le bouclier couvrait une grande partie du corps; l'écu était plus petit, et n'était destiné qu'à parer les coups de l'ennemi.* Les LXX ont traduit *scutum* et ne se sont pas écarts du sens; car le mot hébreu *šûl*, qu'on traduit par *clupeus*, est le substantif du verbe *šûl*, qui signifie *protéger*; d'où l'on est autorisé à prendre ce substantif pour toute espèce d'armes défensives, dont le bouclier est une des principales. Il est certain que dans ce verset il est question d'armes défensives, et que dans le verset suivant il s'agit d'armes offensives.

Le texte parle plutôt de la lance que de l'épée ou du glaive. Cependant le mot *offende* ou *evacua*, qui répond exactement au verbe hébreu, fait entendre qu'il s'agit d'une arme qui sort du fourreau; ainsi *franca*, et en grec *βραχίον*, ne s'écartent point du sens.

On traduit, *fermez le passage à ceux qui me persécutent*, quoiqu'on pût traduire aussi, *tenez fortement voire glaive contre ceux qui me persécutent*, ou bien *marchez à la rencontre de ceux qui me persécutent*. Le texte est susceptible de tous ces sens.

L. P. Houbigant n'approuve point *conclure*, parce qu'il manque un cas; mais on sous-entend *viam*. Il traduit, *celeriter occurre iis qui me insectantur*, à l'imitation de S. Jérôme qui a mis *præoccupa persequentes me*.

Le Prophète parlant en son nom ou au nom du Messie, implore l'assistance de Dieu contre ses ennemis; mais, quelle que soit la conduite de Dieu à son égard, il se contente que Dieu dise à son âme, *qu'il est son salut*. Il ne détermine point la manière et l'étendue de la protection divine; c'est assez pour lui qu'il soit assuré que Dieu le protège.

## RÉFLEXIONS.

Dans toutes les persécutions, dans toutes les calamités qu'éprouvent les justes, leur recours unique est à Dieu; ils en sont infailliblement assistés, ou par des moyens extraordinaires, ou par des voies qui tout ordinaires qu'elles paraissent, ou qu'elles sont en elles-mêmes, sont néanmoins de sa main, parce qu'elles sont tracées sous la direction de sa Providence. Enfin, lorsque tous les secours extérieurs paraissent leur manquer, Dieu y supplée par les consolations intérieures, par la paix de l'âme, par l'unction de la croix. Je dis que l'on de ces trois moyens est

inmanquable, surtout le troisième, qui d'ailleurs se trouve presque toujours joint aux secours extérieurs, quand la confiance est entière. Le Prophète nous instruit pleinement à cet égard; il demande d'abord à Dieu, sous des expressions métaphoriques, qu'il prenne sa défense en main; car c'est ce que signifient ces armes défensives et offensives dont il est fait mention dans ces versets. Ensuite il se jette absolument dans le sein de Dieu; et sans faire mention de secours extérieurs, il souhaite simplement que Dieu dise à son âme, *qu'il est son salut*. Tel doit être le terme de toutes nos prières, dans tous les maux, soit temporels soit spirituels, qui nous environnent : ce serait une illusion de négliger les moyens qui se présentent d'en être délivrés; ces moyens sont des dons de Dieu, pourvu qu'il ne s'y trouve rien qui contredise sa sainte loi. Mais l'illusion ne serait pas moindre de s'abandonner au trouble et aux murmures, quand on n'éprouve pas sensiblement la protection de Dieu. On mériterait par cela même et par cela seul, d'en être privé pour toujours.

## VERSETS 4, 5.

Ces deux versets n'en font qu'un dans l'hébreu, mais le sens est toujours le même. Quelques-uns traduisent par le futur; les LXX, et la plupart même des hébraïstes modernes, traduisent par l'impératif; mais cet impératif a la force du futur. Le Prophète énonce par forme d'implication ce qui doit arriver infailliblement aux méchants.

## RÉFLEXIONS.

Ces deux versets nous apprennent quelle doit être la fin des persécuteurs de l'homme juste : confusion, honte, fuite et déroute totale. Cela arrive souvent dès cette vie; témoin les Juifs qui se déclarèrent avec tant d'animosité contre Jésus-Christ; témoin les ennemis de l'Eglise naissante, dont les efforts n'aboutirent qu'à les décrier dans la postérité; mais quel que soit le sort des méchants en ce monde, il y a un juge dans l'autre, et c'est là qu'ils seront infailliblement et éternellement confondus. Il est nécessaire même que leur punition n'arrive pas toujours dans cette vie. La prospérité temporelle dont ils jouissent, et le triomphe apparent qu'ils remportent sur les gens de bien, prouvent que tout n'est pas consommé dans le temps, et qu'il reste à attendre le moment de toute justice. La sanction des lois entre dans cet ordre de providence, comme je l'ai déjà remarqué plusieurs fois.

Cette action au reste exige que la récompense et le châtiement, après cette vie, soient éternels, en prenant même ce mot dans le sens le plus précis pour une durée qui n'a point de fin. Sans cela, Dieu ne récompenserait, ni ne punirait point d'une manière digne de lui.

A ce sujet, j'ajouterai une sorte de dissertation sur l'éternité des peines, parce qu'il me tombe en main un livre moderne et très impie, qui donne une interprétation singulière au texte de S. Matthieu, *ibunt in supplicium æternum; illi autem in vitam æternam*. Mais pour ne point interrompre l'explication du psaume, je place ce morceau de controverse à la fin de ce commentaire.

## VERSETS 6, 7.

Dans l'hébreu il y a, *qu'ils soient comme l'envoloppe au grain*, mais c'est le même sens que la poussière; car cette *envoloppe* du grain est emportée par le vent comme la poussière.

Il n'y a dans le verset suivant aucune différence avec l'hébreu. On voit que le sens du Prophète est que les ennemis de Dieu, du Messie, de l'homme juste, seront en lutte à la vengeance du Seigneur, qu'il les dissipera comme le vent dissipe la poussière, qu'ils marcheront dans des routes ténébreuses et glissantes; que le Seigneur enverra son ange pour les réprimèr, les poursuivre et les persécuter.

## RÉFLEXIONS.

Il n'est pas nécessaire que le Seigneur lui-même exerce ses vengeances; il frappe, quand il lui plaît, par ses ministres qui sont les anges bons et mauvais, les créatures animées et inanimées qui nous environnent. Tout est venge et Dieu dans sa main quand il veut punir. La comparaison du vent, qui emporte la paille et la poussière, fait comprendre quelle est la faiblesse des ennemis du Seigneur, et avec quelle facilité il les détruit. Mais ce qu'il y de plus frappant dans cette peinture, c'est la route ténébreuse et glissante où les méchants s'engagent. Je me représente un impie, un incrédule qui attaque la religion ré élue, et qui vit conformément à son incrédule. Sa route est pleine de ténèbres; il invente des systèmes infiniment plus obscurs que les mystères qu'il attaque, tantôt l'athéisme ou l'épicuréisme; tantôt le déisme qui exclut la Providence et toute religion surnaturelle et révélée, tantôt le matérialisme et l'antéchristianisme total de l'âme à la mort; tantôt le socialisme avec toutes les subtilités ridicules qu'il invente pour détourner le vrai sens des Ecritures, tantôt l'hypothèse de la non-éternité des peines en l'autre vie. Il n'y a pas un seul de ces systèmes qui ne soit une doctrine ténébreuse; mais d'ailleurs rien de plus glissant et de plus dangereux, puisque, si cette doctrine est fautive, ceux qui l'embrassent sont infailliblement perdus; et si on la supposait vraie, ceux qui s'en tiennent à la révélation n'auraient encore rien à perdre. Ils auraient l'avantage de pratiquer la vertu en cette vie, et de ne trouver à la mort rien qui pût les effrayer. En est-il de même de l'impie mourant? Je laisse à décider cette question à ceux qui ont eu l'avantage de survivre à de grandes maladies, et que la grâce a touchés au point de changer de vie. Ils peuvent peindre mieux que moi le trouble qui saisit une âme criminelle, prête à paraître devant Dieu.

## VERSETS 8, 9.

L'hébreu porte mot à mot : *Parce que sans cause ils ont caché pour moi la fosse de leurs pièges; (parce que) sans cause ils ont creusé mon âme; qu'il lui vienne la destruction qu'il ne sait pas, et que le piège qu'il a caché le prenne; qu'il tombe dans la destruction même.*

Il n'y a au fond aucune différence pour le sens. Le mot *pit*, que la Vulgate rend par *interitum*, signifie *corruption, destruction, perdition*, autant on même plus que *fosse*. Le verbe *latet*, qui on traduit *foederant*, signifie aussi *puode affecerunt*, ce qui revient à *exprobraverunt*, de la Vulgate. A l'égard du verset 9, les LXX ont rendu *destruction* par le terme métaphorique de *piège*, qui signifie la même chose.

J'ai traduit le verset 9 par le pluriel, afin de le lier au verset 8, quoiqu'il soit au singulier dans l'hébreu et dans la Vulgate. Les auteurs des *Principes discutés* en usent de même, et l'édition grecque du Vatican présente aussi ce verset 9 au pluriel. On sait au reste que dans l'hébreu le singulier est souvent employé pour le pluriel, en sous-entendant *chacun* de ceux dont il est question dans les discours.

Le sens du Prophète est le même que dans les versets précédents; il prédit le désastre des méchants, des persécuteurs du Messie, et en général des ennemis de l'homme juste.

## RÉFLEXIONS.

C'est toujours avec modestie que l'homme juste doit penser qu'on le persécute sans raison. En entrant dans lui-même, il est aisé de reconnaître que sa conduite n'est jamais exempte de tout reproche, qu'il a toujours des fautes à expier; mais il y a des persécutions si vives et si atroces, qu'il peut bien se rendre le témoignage à lui-même qu'il ne les mérite pas. C'est une occasion pour lui de faire à Dieu le sacrifice de ses ressentiments, et d'abandonner sa cause à ce souverain juge.

Si le psame est entendu du Messie, on voit que, dans la rigueur des termes, il a pu penser et dire qu'on l'a persécuté sans qu'il ait mérité, puisque toute sa vie a été exempte de tout reproche.

VERSETS 40, 11, 12.

Les trois versets n'en font qu'un dans l'hébreu, mais cela ne met aucune différence dans le sens. Au 12<sup>e</sup> verset, de manu fortiorum ejus, est pour de manu fortioris ipso, comme porte l'hébreu; le grec a mis au pluriel, et aussi diripentibus pour diripente; c'est toujours le même sens. La construction de la Vulgate est un peu singulière dans *cripiens*, il faudrait *cripiens*; elle suit le grec, où il y a *diripens*; on s'entend *tu es*. Enfin le sens du Prophète est clair dans le texte et dans les versions. Le Prophète témoigne sa joie de la protection que Dieu lui a accordée, il se sert d'expressions figurées, dans cet endroit surtout, où il dit que *ses os diront, Seigneur, qui est semblable à vous? Il veut témoigner par là l'excès de sa joie, puisqu'elle se répandra jusque dans les parties les moins sensibles de son corps.*

RÉFLEXIONS.

Quand le Seigneur se communique à l'âme, tout l'intérieur est dans la joie, et cette joie ne ressemble pas à celle que le monde donne à ses partisans, joie fautive, simulée, passagère, et toujours mêlée de crainte ou de dégoût. La joie du Seigneur est pure et inonde tellement toutes les facultés de l'homme, que le corps même y prend part. C'est ce qui fait dire au Prophète que *ses os s'écrieront: Ah! Seigneur, qui est semblable à vous?* Cette expression est le cri d'une âme bien persuadée de la grandeur et de la bonté de Dieu, bien convaincue, par son expérience, qu'il n'y a rien de plus doux que le service de Dieu. Tant qu'il reste dans l'homme quelque goût du monde et de ses plaisirs, il ne connaît point encore le Seigneur; il ne sent point que rien n'est comparable au Seigneur. Il conviendra bien en philosophie que Dieu est au-dessus de tout; mais ce sera une pure spéculation, et ce ne sera point son intérieur, ce ne seront point ses os, comme parle le Prophète, qui s'écrieront: Ah! Seigneur, qui est semblable à vous? *Sciez-vous qu'il y a de créés? Sciez-vous possible que je vous aime jamais en parole, avec les biens et les plaisirs du monde?* Ce sentiment manque souvent à ceux qui parlent ou écrivent de Dieu: ils en raisonnent en philosophes ou en théologiens dogmatiques, presque jamais en hommes d'oraison, et c'est ce qui répand tant de froid dans leurs écrits. *Seigneur, qui est semblable à vous?* Le texte me paraît encore plus énergique: *Seigneur, qui est comme vous?* L'interrogatoire bien ici toute la nature, comme faisait saint Augustin, et je ne trouverais nulle part aucun terme de comparaison. Ce que le Prophète ajoute, que le Seigneur délivre le pauvre, le misérable, l'homme opprimé, des mains de ceux qui sont plus forts que lui et qui le pillent, le dévoient, le comblent, paraît exprimer une espèce particulière de persécution; mais dans l'état où sont les hommes, toujours obsédés d'ennemis au dedans et au dehors, cette persécution est générale, et s'étend à tout. Oui, dans tous les moments, j'ai besoin que le Seigneur me protège contre ces ennemis dont les plus redoutables sont au dedans de moi; leurs forces sont supérieures aux miennes, d'autant plus supérieures, que j'aide encore ces ennemis, que je suis comme de concert avec eux. He! mes passions sont moi-même, elles me dévoient, elles me réduisent à une extrême pauvreté; si le Seigneur ne me délivre, je suis sans espérance, et mon salut est dans le plus grand danger. Mais qui est comme le Seigneur? S'il me prête sa main puissante, je serai vainqueur de tous ces ennemis, quelque redoutables qu'ils soient. Je dois donc me jeter dans son sein, et lui répéter sans cesse: *Seigneur, qui est comme vous?*

VERSETS 15, 14.

On traduit communément l'hébreu par le présent

ou par le prétérit; les LXX ont choisi l'imparfait, qui tient le milieu entre les deux, et c'est le même sens. Le prophète décrit les faux témoignages portés contre lui, ou plutôt contre le Messie; car ces versets peignent à la lettre les accusations intentées contre Jésus-Christ, le mal qu'on ne cessa de lui rendre pour le bien, et la fureur avec laquelle on le persécuta jusqu'à la mort; c'est ce qu'exprime cette *stirilité*, ou cette *privation de la vie*, dont parle le 14<sup>e</sup> verset.

RÉFLEXIONS.

Il faut être parfaitement pur et exempt de tout reproche pour être accusé de faits dont on n'a pas même de connaissance. Cela arrive rarement, mais n'est pourtant pas sans exemple; quand la calomnie est déterminée à tout, elle invente des accusations qui n'ont pas la moindre apparence de vérité: c'est ce qui arriva à Jésus-Christ, et souvent aux premiers chrétiens qu'on accusa de crimes atroces, dont ils n'avaient pas la plus légère idée. Je pourrais citer des exemples plus récents; mais j'aime mieux penser à ce beau caractère du Prophète qui faisait du bien à ses ennemis, tandis qu'ils ne lui voulaient et ne lui faisaient que du mal. Ils ne tendaient à rien moins qu'à le dépeupler de tout et de la vie même. Jésus-Christ, et après lui les martyrs, éprouvèrent ce genre de persécution extrême; et ils burent le calice tout entier: exemple pour tous les siècles, et motif de consolation pour tous les justes.

VERSETS 15, 16.

Les hébraïstes traduisent ainsi le verset 15: *Pour moi, lorsqu'ils sont malades, je me couvre d'un cilice.* Les LXX traduisent: *in eis vestes, nuptiarumque pas;* et saint Jérôme, *cum infirmaretur ab eis;* et il me paraît que ce sens est préférable à celui que les hébraïstes d'aujourd'hui donnent au texte. Il est plus naturel de croire que David s'alligeait par la pénitence, quand ses ennemis l'affligeaient, que quand ils étaient eux-mêmes malades, quoique, dans ce dernier cas, c'eût été encore un acte de grande charité de la part du Prophète. Je crois qu'on peut choisir entre ces deux lectures.

Cette leçon, *oratio mea in sinu meo convetetur*, est conforme à l'hébreu; mais elle peut avoir deux sens, ou bien celui qu'on a donné dans la traduction, ou bien celui de plusieurs interprètes, qui croient que le Prophète veut dire que ses ennemis, en ne profitant pas de sa prière, ne la rendront toutefois sans inutile, puisqu'elle retournera tout entière à son profit.

Le P. Houbigant dit dans sa note: *Iterum atque iterum orabam pro illis;* et cette version rentre dans celle que présente notre traduction.

RÉFLEXIONS.

Les versets 14, 15 et 16, et le suivant 17, servent extrêmement à faire connaître le caractère du Prophète, et donnent en quelque sorte la clé de ses psaumes. On est étonné de l'entendre quelquefois faire des imprécations contre ses ennemis; on a imaginé divers systèmes pour adoucir cette rigueur apparente d'expressions et de sentiments. On voit tel qu'il avait le véritable esprit de Jésus-Christ et de l'Évangile, qu'il faisait du bien à ses ennemis, qu'il priait très-sincèrement pour eux, qu'il macérait sa chair par le cilice et par le jeûne, quand ils le persécutaient ou quand ils étaient atteints de maladie. On voit, dans le verset 17, qu'il les aimait comme ses frères. Voilà les sentiments de ce saint roi, vraie figure de Jésus-Christ et modèle de tous les gens de bien. Les imprécations apparentes qu'on trouve en d'autres endroits sont donc, ou des prophéties du malheur qui est réservé aux méchants, ou des menaces que l'esprit de Dieu fait par sa bouche aux ennemis de Dieu, aux idolâtres, aux apostats, aux Juifs, aux persécuteurs de Jésus-Christ, etc. Dans ces expressions fortes n'ont pour objet les ennemis particuliers de ce Prophète, il les aimait, il les combat de biens, il priait pour eux, il demandait leur conversion avec larmes,

et il employait, pour l'obtenir, les rigueurs de la pénitence. Cette solution est extrêmement précieuse, et renferme une instruction pour tous les temps et pour tous les fidèles.

VERSET 17.

Dans ce verset, la Vulgate suit si exactement le grec des LXX, qu'elle donne à *complacebam* le régime qui *ἀγαπῶ* dans le grec; je ne doute point que ce mot grec, ce verset ne s'écarte pas du sens de l'hébreu; mais l'hébreu est beaucoup plus clair, car on le traduit mot à mot: *Je marchais avec mon ennemi, comme s'il avait été mon ami et mon frère; je me courbais sous le poids de la tristesse, comme quelqu'un qui pleure sa mère.*

On voit que les LXX ont omis ce terme de *mère*; il y a toute apparence qu'ils ont pris le mot hébreu *מִן*, pour *certe, veré*, signification qui a quelquefois; avec les points *מִן* signifie *mère*. Les LXX ont lu sans points, et ils ont donné ce sens: *Je m'humiliais les larmes aux yeux, et vraiment affligé.* Il n'est guère possible qu'ils eussent omis le mot *mère*, s'ils avaient lu *מִן*, comme on lit aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, on peut croire qu'ils n'ont pas rendu tout le sens, mais on ne peut pas dire qu'ils aient fait un contre-sens.

RÉFLEXIONS.

Il n'y a guère que J.-C. à qui ce verset puisse convenir dans toute son étendue. Il a regardé tous les hommes, même ses persécuteurs, comme ses amis et ses frères. Quand le traître Judas le livra aux chefs de la synagogue, J.-C. s'épouva et dit: *Je pleure sur Jérusalem, et il avoit les femmes pleines de pleurer non sur lui, mais sur elles-mêmes.* Enfin, non-seulement ses pleurs, mais tout son sang fut versé pour ses bourreaux; et dans quelle humiliation ne parut-il pas au jardin, dans le prétoire, sur le Calvaire!

VERSETS 18, 19.

*Et adversum me;* l'hébreu porte à la lettre, et *in claudicatione mea*, ce qui signifie, dans mon infirmité, dans ma faiblesse. Les LXX ont mis plus simplement *super me*, qui fait le même sens; car se réjouir de l'infirmité de quelqu'un, c'est se réjouir contre lui, ou à ses dépens. Le P. Houbigant traduit, *in molestia mea.* *Congregata sunt super me flagella;* il y a proprement dans l'hébreu: *Convenerunt contra me on super me percussiones, ou viles homines;* car le mot *וּבְרִי* veut dire *percussus, ou digni qui percussantur.* Les LXX traduisent *percussus*; qui signifie *flagella*, et c'est ce que la Vulgate a suivi.

*Dissipati sunt, nec compuncti;* l'hébreu porte, *sciderunt, nec calcaverunt;* et le grec, *ἀποσπασμένοι καὶ ἐκτεταμένοι;* ce qui répond à la Vulgate. Je crois que les LXX ont entendu que ces ennemis du Prophète ou du Messie se sont coupés dans leurs témoignages, et qu'ils n'ont pas été pour cela réduits au silence, à la componction. Le terme *dissipati sunt* est fort bon pour exprimer cette scission de témoignages, de conseils; et ce trait est des plus marqués dans l'histoire de la Passion de J.-C. On a d'autant plus de droit de donner ce sens au verbe hébreu *קָרַע*, qu'on l'explique de sept ou huit manières différentes, en sorte que ni les rabbins ni les hébraïstes ne conviennent presque point entr'eux de sa signification.

*Tentaverunt me;* l'hébreu porte, *in hypocritis.* Les LXX paraissent avoir pris le mot *בְּרִי* pour *in fingendo hypocritis contra me*, et ils ont rendu ce sens par *intelligens me, tentaverunt me;* ce qui est bien le propre des hypocrites et des trompeurs, qui feignent des dehors vertueux pour tenter les autres.

*Subsannaverunt me subsannatione;* les hébraïstes expliquent de sept ou huit manières les mots hébreux qui répondent à ces mots latins. Les auteurs des *Principes discutés* traduisent: *Am milieu de leurs discours, trompeurs, pleins de dérision et d'insultantes railleries,*

*ces paroles grincent des dents contre moi.* Or, de cette version le tour pompeux et poétique, que ces auteurs tâchent de conserver partout, vous aurez le sens de notre Vulgate.

RÉFLEXIONS.

Dans ces deux versets, on remarque tous les caractères de la méchanceté peints au naturel. Les méchants commencent par se réjouir, quand ils ont trouvé l'occasion de nuire; ils se réunissent après cela, pour venir à bout plus sûrement de leurs complots. Quand ils ont l'avantage, ou qu'on ne leur résiste pas, ils multiplient les vexations, les calomnies, les procédés injustes, tandis que le juste, qui est l'objet de leur haine, ne sait rien de leurs noirs desseins, ou bien, tandis qu'il n'a pas la moindre connaissance des faits qu'on lui impute. Quand cet homme juste entreprend de se justifier et de montrer l'injustice de leurs accusations au tribunal de la raison, ces accusateurs sont confondus, mais ils n'abandonnent pas pour cela leur entreprise. Ils affichent des vœux droites, des intentions pures, des motifs de zèle, pour faire illusion au public. Au fond, ces hommes iniques sont transportés de fureur; ils insultent d'une manière outrageante. Ils ajoutent la raillerie aux coups les plus cruels. Que fera l'homme de bien au milieu de ces lions féroces? Le Prophète est un modèle parfait, tant par lui-même, que parce qu'il représente un modèle plus excellent encore, qui est J.-C. persécuté, outragé, blasphémé durant tout le cours de sa vie et de sa douloureuse passion.

VERSETS 20, 21.

L'hébreu peut se traduire: *Seigneur jusqu'à quand corrigerez-vous ces choses? et l'on sous-entend, sans les punir.* Or le grec et la Vulgate disent: *Quand est-ce que vous considérerez ces choses? sans doute aussi, pour les punir.* On voit que ce sens retombe dans celui du texte.

*A malignitate eorum;* les hébraïstes traduisent, à *tumultibus* ou à *decastationibus eorum.* Les LXX ont fait venir le mot *מַלְיוֹת* du verbe *מָלַע*, qui signifie *decipere, fallere;* et les hébraïstes le dérivent du verbe *מָלַע*, qui signifie *nommatur, decostatur;* mais, au fond, ces deux verbes ont une grande affinité ensemble, comme l'observe Robertson; et d'ailleurs on voit que les complots tumultueux de ces ennemis dont se plaint le Prophète, étaient l'effet de leur négligence.

*A leonibus;* l'hébreu *וּבְרִי* signifie proprement à *leonibus adultis et jam feroçibus.* De jeunes lions sont plus hardis et plus féroces que des lionceaux et des lions déjà vieux. Le Prophète a voulu peindre par l'extrême fureur de ses ennemis. La Vulgate, après le grec, se contente de traduire, à *leonibus;* ce qui est moins expressif, mais non contre le sens du texte.

*In populo gravi;* le mot hébreu signifie *fort, puissant, nombreux.* Les LXX ont traduit, *in magna turba.* Or, *בְּרִי* signifie quelquefois *fort et robuste;* mais un peuple n'est fort que par le nombre.

RÉFLEXIONS.

Dans les tribulations, la seule ressource de l'homme de bien est la protection divine. Il est permis d'exposer à Dieu la grandeur de ses maux, et d'en demander le soulagement et la délivrance; mais il faut que cette demande soit accompagnée d'une grande soumission à la volonté divine. Le Prophète parle de son ame et de sa vie, comme de son unique bien; et sans doute il la considère dans l'ordre de la vie future: car, sans cela, notre âme, sujette en ce monde à tant de misères, ne mériterait pas qu'on priât un moment pour elle. D'ailleurs, quoiconque prie Dieu pour sa vie s'adresse à l'Être éternel, qui n'a pas créé des êtres raisonnables pour les borner à quelques années de séjour en cette vie. Et à quel propos le remercier dans l'assemblée des fidèles, si sa protection n'avait lieu que pour ce monde? Quelle gloire procurerait à l'Éternel un homme qui n'existerait que pour quelques

moments? Quelle étrange fin, dit très-bien un auteur moderne, pour l'Éternel, que le genre humain destiné à être totalement détruit dans le tombeau!

## VERSET 22.

On peut traduire ainsi l'hébreu : *Que ceux qui sont mes adversaires injustes, ne se réjouissent point sur moi; que ceux qui me haïssent sans raison, ne cliquent point les yeux sur moi.* Il ne s'agit pour cette traduction, que de suppléer la négation au second membre du verset. La chose au reste est assez indifférente; car celui qui demande au Seigneur de n'être plus un objet de raillerie pour ceux qui le persécutent, qui le haïssent et qui le regardent avec dédain, demande équivalentement de n'être plus un objet de raillerie pour ses ennemis, et de n'être plus regardé d'eux avec dédain.

Il y a des interprètes qui prennent *annunt oculis*, pour des témoignages d'amitié feinte, pour des regards doux en apparence, et au fond pleins de malice. Cette interprétation s'accorde assez avec le verset suivant; on peut choisir entre ces deux sens.

## RÉFLEXIONS.

Le monde excelle dans les démonstrations d'amitié; et les imprudents, les gens prévenus en faveur d'eux-mêmes, s'y laissent prendre. Rien de plus trompeur que le langage du monde, de plus insidieux que ses caresses. Au contraire, rien de plus sincère que l'amitié des hommes de bien, parce qu'elle a son principe dans le Dieu de toute vérité. Il est pourtant surprenant qu'entre les gens de bien on remarque encore si peu d'amis. Je crois qu'ils aiment tout le monde en Dieu, qu'ils sont prêts à obligez tout le monde à cause de Dieu; mais qu'ils fassent choix d'amis particuliers, qu'ils se lient intimement avec ceux qui courent avec eux au terme de la perfection, cela est très-rare. Je ne puis bien en rendre la raison. Beaucoup de causes peuvent y contribuer; tantôt ils craignent de porter leur cœur entre Dieu et les hommes; tantôt ils font choix d'une retraite austère qui les sépare de tout commerce avec les autres hommes; tantôt ils craignent de se déterminer entre ceux qu'ils estiment d'ailleurs à cause de leur vertu; ils ne savent pas assez quel est le degré de leur constance, et quel profit ils pourr.ient retirer de ce commerce pour s'avancer dans les voies de Dieu. Quand il s'agit de différent sexe, la chose est trop délicate, et la vertu tremble dans ces circonstances au seul mot d'amitié. Ou à toutes les raisons du monde, en apparence, d'aimer une sainte personne, que son âge, son bon esprit, sa retenue, sa pudeur, son progrès dans les voies de l'raison, rendent respectable; mais on est toujours faible, et l'on redoute jusqu'aux inquiétudes qu'en entraîne une telle amitié. On y renonce, ou on la borne à des devoirs généraux qui ne sont que de l'honnêteté et non de l'amitié. Il arrive donc souvent ainsi qu'un homme de bien n'a point d'amis, mais il s'en console dans le sein de Dieu; et comme il lui est ordonné d'aimer Dieu sans partage, tandis qu'il ne lui est point ordonné d'avoir des amis particuliers, il passe dans la vie future aimant au lieu de cet amour tous les hommes, et n'en aimant aucun de cet amour qu'on appelle amitié. Je voudrais de tout mon cœur avoir trouvé deux hommes de bien qui fussent intimement amis, et qui n'en fussent que plus saints. Je n'ai jamais joui de ce beau spectacle. Il faudrait peut-être remonter jusqu'à S. Basile et S. Grégoire de Nazianze, pour le trouver.

## VERSET 25.

Ce verset est difficile, à cause des différences qu'on remarque dans l'hébreu, dans le grec des LXX, dans le grec des autres traducteurs grecs, et dans les éditions latines.

L'hébreu se traduit de cette manière : *Car ils ne parlent point dans des termes de paix; et ils méditent des paroles de fourberie contre les pacifiques de la terre;*

ou bien : *Car ils ne parlent point dans des termes de paix, et ils méditent (dans des lieux secrets, comme) dans les fentes de la terre, des paroles de fourberie.*

La plus grande difficulté est dans la négation *no*, qui se trouve dans l'hébreu, et qui ne paraît, ni dans les LXX, ni dans la Vulgate. On observe, dans les lexiques, que ce *no* est quelquefois mis pour *annon*, et qu'il a la force de l'affirmation; si les LXX l'ont pris en ce sens, ils ont bien traduit, et il est certain par le contexte, que le sens de ce verset, sans la négation, est plus naturel qu'avec la négation; il s'agit d'ennemis qui méditent des fourberies; ils doivent donc, jusqu'à ce qu'ils aient réussi dans leurs projets, user de termes pacifiques, pour tromper celui qu'ils veulent perdre. Ceci est parfaitement conforme à la note du P. Houbigant, qui rejette aussi la négation. On doit remarquer que, selon notre version française, *terra* serait au datif; *loquentes terra* (parlant en fixant les yeux vers la terre). Cependant comme il y a dans les interprètes grecs différents des LXX, *tas* pour *ta*, il faudrait mettre *terra*, en régime de *iracundia*, et entendre que ces adversaires étaient transportés de colère, non-seulement contre David, mais encore contre son pays.

## RÉFLEXIONS.

Si je donne un sens purement spirituel ou mystique à ces mots, in *iracundia terra* (par un mouvement de colère toute terrestre), j'y trouve un grand fonds d'instruction. Il y a une colère toute céleste, qui a pour objet la gloire de Dieu et la réforme de nous-mêmes. L'abnégation, la mortification n'est qu'un exercice continué de colère contre nos mauvais penchants; mais il y a une *colère terrestre* qui a beaucoup de branches et beaucoup d'objets. Ceux dont parle ici le Prophète, étaient des hommes passionnés et animés d'un esprit de colère, mais ils le réprimèrent jusqu'à ce qu'ils eussent conduit à leur terme tous les projets artificieux qu'ils avaient formés contre l'homme juste. Cette colère est la plus dangereuse et la plus coupable de toutes, parce qu'elle ajoute à la haine du prochain, la fraude, le mensonge, l'hypocrisie. La colère subite et instantanée n'est pas aussi odieuse, quoiqu'elle parte d'un fonds bien corrompu, qui est l'amour-propre, l'estime de soi-même, l'intolérance des défauts d'autrui, enfin l'ignorance de ses propres misères, et nul soin de réfléchir sur soi-même. Cette colère instantanée peut se guérir par la réflexion inspirée et aidée de la grâce de Dieu; mais celle qui est jointe à la fraude et au désir profond de nuire, exige, en quelque sorte un miracle de la grâce, pour être déracinée d'un cœur mal fait et d'un esprit fécond en artifices. Cette colère est toute terrestre, elle ne peut jamais avoir un objet louable, elle causa le premier crime qui teignit la terre du sang humain; car Cain usa d'artifices pour attenter à la vie de son frère Abel; il feignit les dehors de l'amitié, pour l'attirer hors de la maison paternelle; fratrieide détestable, qui attira la malediction de Dieu sur la tête de ce malheureux. Ne nous flattons pas de ne ressembler en rien à Cain. La *colère terrestre* entre dans toutes nos jalousies, dans tous nos soupçons, dans toutes nos rancunes secrètes, dans toutes les basses jalousies que nous éprouvons du malheur des autres. Elle entre dans nos railleries, dans nos rapports malins, dans nos fausses confidences, dans nos interprétations sinistres. Elle est en grand dans les politiques, dans les écrivains satiriques, dans les ennemis de la religion; ceux-ci sont, en quelque sorte, possédés du démon de la colère contre Jésus-Christ et son Evangile; ils ne répandent leur poison que peu à peu; ils le déguisent pour le présenter avec plus de succès; mais qui fouillera dans les replis de leur âme, y verra toute la fureur de l'enfer contre ce qu'il y a de plus saint et de plus salutaire dans les dogmes et dans la morale. *Colère terrestre*, parce que ces hommes ne pensent qu'à la terre, et voudraient détruire toute

idée supérieure aux objets de la terre. Seigneur, préservez-moi par votre grâce toute-puissance de cette *colère* si indigne d'un chrétien et d'un homme raisonnable. Établissez dans moi la douceur et la paix que vous êtes venu apporter au monde. Que je sois, selon la parole du prince de vos apôtres, comme un enfant qui vient de naître, sans agreur, sans fiel, sans prétentions, sans jalousies. Que j'exécute plutôt par la simplicité, vertu qui a ses bornes, mais qui du moins n'est rarement au prochain, lors même qu'elle est excessive.

## VERSET 24.

Ces interjections, *euge, euge*, répondent à l'hébreu *no*, qui témoigne la joie qu'on a de voir un ennemi terrassé. Ce mot se trouve dix fois dans l'Écriture, et toujours avec le verbe *dire*. Il y a dans l'hébreu, *vidi oculos noster*, mais c'est toujours le même sens. Le Prophète veut dire ici que ses ennemis, après avoir usé de dissimulation, après avoir caché leurs desseins pervers, ont triomphé quand ils ont vu le succès de leurs entreprises.

## RÉFLEXIONS.

Il n'y a rien de plus lâche que d'insulter à un homme qu'on a détruit par des complots artificieux; c'est cependant ce qu'on voit tous les jours. La compassion se réveille dans les cœurs, quand on voit le plus insigne scélérat expier ses forfaits par un supplice douloureux. C'est qu'on n'a point été blessé personnellement par ce criminel, c'est qu'on n'a point de haine particulière contre lui. On ne déteste que son crime; mais quand on regarde quelqu'un comme son ennemi capital; quand on a formé le dessein de le détruire, et qu'on vient à bout de ce qu'on a entrepris, la compassion s'éteint dans le cœur. Les Juifs furent-ils sensibles aux douleurs de J.-C., expirant sur la croix? Ne lui insultèrent-ils pas, en disant : *Si tu es le Christ, sauve-toi donc toi-même, etc.* C'est que les Juifs étaient animés d'une haine profonde contre J.-C. Ils regardaient comme une grande victoire l'attentat qu'ils venaient de commettre contre sa personne.

## VERSETS 25, 26, 27.

L'hébreu porte, *ne vous éloignez pas de moi*; c'est le même sens; car quand Dieu s'éloigne, il paraît se retirer tout-à-fait. Pour *intende*, il y a dans l'hébreu, *réveillez-vous pour mon jugement*; ce qui ne s'éloigne point du sens de la Vulgate. Un juge non attentif à la cause qu'on plaide devant lui est comme s'il sommeillait durant cette action.

On voit que le Prophète implore présentement l'assistance du Seigneur, qui paraissent l'avoir abandonné dans ses épreuves.

## RÉFLEXIONS.

J'ai déjà observé, et je répte ici comme une observation importante, que celui qui implore le secours de Dieu contre ses ennemis ne peut être soupçonné de vengeance, de rancune et d'animosité. Les vindicatifs ne s'adressent point à Dieu; ils tâchent de se faire justice eux-mêmes. La passion les transporte, et ils savent que Dieu n'autorise pas la vengeance. Ainsi, les prières du Prophète ont pour objet les ennemis de Dieu, qui étaient en même temps les siens; et c'était le zèle de la gloire de Dieu qui lui inspirait ces prières. Les fidèles, qui récitent aujourd'hui les psaumes, peuvent demander que Dieu humilie pour leur salut les impies, les blasphémateurs de son saint nom. Ils doivent surtout tourner leurs pensées contre les ennemis de l'âme, qui sont le démon, le monde et l'amour-propre.

## VERSETS 28, 29, 50.

Un verset 28, l'hébreu ne porte qu'une fois *euge*; ce pourrait être une omission copiste. La plupart des traducteurs supposent la répétition de ce mot, qu'ils traduisent aussi par une répétition.

L'hébreu ne fait qu'un verset des versets 29 et 50;

cela est sans conséquence pour le sens. Dans le reste, tout s'accorde avec le texte.

## RÉFLEXIONS.

La joie des méchants est extrême, quand ils sont venus à bout d'accabler l'homme juste. Cette joie se manifeste dans leur air, dans leurs discours, dans leurs écrits; et ceux qui seraient témoins de leurs entretiens secrets verraient qu'ils se livrent à des transports presque incroyables. Dieu fait quelquefois justice, dès ce monde, de ce faux enthousiasme; mais, selon les lois de sa sagesse, il laisse aussi assez souvent les méchants jouir de leur triomphe; il les attend au jour de ses vengeances, et c'est alors qu'ils seront couverts d'ignominie et de confusion. Toute la religion serait fautive, et la loi même naturelle serait une fable, si ce jugement ne devait pas arriver. J'en ai dit les raisons en parlant tant d'fois de la sanction des lois. Il est à croire que le Prophète a en principalement en vue ce dernier jour; car il n'ignorait pas que les méchants ne sont pas toujours punis en ce monde.

## VERSETS 31, 32.

L'hébreu dit : *Qui vult pacem servi sui*; en sorte que le sens est, que ceux qui s'intéressent à ma justification disent sans cesse : *Gloire au Seigneur, qui se plaît à la paix de son serviteur.* Ces deux sens sont fort bons; celui de l'hébreu paraît le plus naturel; cependant la première partie du verset, *qui vult justitiam meam*, autorise en quelque sorte la seconde, *qui vult pacem servi ejus*; et je remarque qu'aucun traducteur grec n'a lu au singulier, *qui vult pacem servi sui*.

## RÉFLEXIONS.

Il n'y a rien de plus lâche que cette parole : *Dieu veut la paix de ses serviteurs.* Il nous a mis au monde pour jouir de la paix, non de la paix fautive et imaginaire des partisans du monde, mais de la paix intérieure, de la paix que donne la bonne conscience, de la paix qui résulte de la conformité de notre volonté avec celle de Dieu. Recherchons cette paix, et nous la trouverons, même au milieu des traverses de la vie. Ce psaume est une source d'instructions pour l'homme juste, persécuté et souffrant. Il doit être médité presque dans tous ses versets. Il convient à J.-C. dans beaucoup d'endroits, et il a des rapports très-marqués avec le psaume 21, qui ne convient qu'à J.-C.

## Réflexions

Sur l'Éternité des peines en l'autre vie.

Un commentateur allemand du nouveau Testament, soûmien outré et très-mauvais logicien, voulant interpréter le passage de S. Matthieu, *ihnt hi in supplicium eternum, ihnt autem in vitam eternam*, établit d'abord que l'âme humaine est immortelle ou sans fin. Mais tout aussitôt il ajoute, sur la récompense des justes, qu'il n'est point révélé qu'ils peuvent être les vicissitudes et les variétés de bonheur qu'éprouvera l'âme dans cette vie éternelle. Il imagine que nous pourrions passer d'un état de béatitude inférieure à un autre plus élevé, puis à un troisième encore plus sublime, etc. Après qu'il cet auteur dit qu'il faut attendre ces choses sans en raisonner. La seule vérité dans ce système est que l'âme est sans fin. Car qu'elle passe ou divers états de félicité, qu'elle soit destinée à des vicissitudes et à des changements dans les degrés de son bonheur essentiel, c'est une imagination dénuée de toute apparence. L'âme d'un juste est à la mort dans un état fixe de justice; sa récompense doit donc aussi être fixe : car pourquoi croitrai-elle, ou diminuerai-elle? ce n'est plus le temps du mérite. Le temps de la vie est la voie du salut; à la mort commence la récompense ou le châtiment. Dieu donne alors tout ce qu'il s'est engagé à donner. En un mot, les livres saints, que cet auteur se pique d'admettre, nous parlent du salut, comme d'un terme où tout doit être consommé.

L'auteur de ce commentaire avait sans doute son intention, en admettant des vicissitudes dans le ciel; c'est qu'il voulait aussi en établir pour le châtiment des réprouvés, car quand il vient à expliquer ces mots de l'Évangéliste, *ibunt ibi in supplicium æternum*, d'abord il borne la signification d'*æternum* à une durée finie ou temporelle; ce qu'il ne fait point à l'égard de la récompense des saints. Et pourquoi ne veut-il pas que les réprouvés soient punis d'un châtiment éternel proprement dit? c'est que, selon lui, cela est contraire à la majesté, à la sagesse et à la bonté de Dieu. Cependant il admet un châtiment pour les pécheurs: quel sera-t-il? C'est ce qu'il avoue ne savoir pas, il se contente de nier l'éternité des peines; peut-être, dit-il, les méchants se repentiront-ils, et auront-ils part à la miséricorde divine. Si dans cette vie, ajoute-t-il, les maux finissent, pourquoi ne finiraient-ils pas en l'autre? Au reste, conclut-il, il faut parler au peuple grossier de l'éternité, et ne la point expliquer, de peur qu'il n'abuse de l'explication. Tout ce système est plein d'absurdités.

Voilà d'une part une éternité de récompenses pour les justes, et une non-éternité de châtimens pour les impies. Voilà pour ceux-ci une espérance de conversion, tandis que l'autre vie n'est point une voie, mais un terme; et si ces impies se convertissaient avec la grâce, ne pourraient-ils donc pas encore pécher, et ne serait-ce pas toujours à recommencer avec eux? On aura beau d'ailleurs ne pas expliquer ce système au peuple grossier, il le saura bientôt, soit en lisant le livre de l'auteur, soit en entendant raisonner ses partisans; et l'idée de l'éternité absolue des peines une fois détruite dans son esprit, l'affaire du salut ne l'intéressera plus, il espérera un temps de conversion avec une éternité de bonheur en l'autre vie, et dans celle-ci, il se livrera à ses passions. Enfin, si la bonté infinie de Dieu ne peut compatir avec l'éternité absolue des peines, comment s'accordera-t-elle avec le moindre supplice infligé aux méchants? qui dit bonté infinie, dit une bonté qui doit toujours faire grâce, si elle ne peut punir éternellement; car, si la peine infinie contredit ce attribut, une peine quelconque la contredira aussi; pourquoi une bonté infinie serait-elle bornée dans ses effets? Ajoute que les livres saints assignent à l'auteur parlant toujours de châtimens éternels, il faut prendre ces mots dans leur signification précise. Quand il s'agit des choses de cette vie, comme de la durée de la loi mosaïque, le mot *æternus* peut être borné selon l'idée que nous avons de cette vie qui est bornée et qui doit finir. Mais quand il s'agit de l'état futur qui est le terme, il n'y a aucune raison de prendre le mot *æternus* pour une durée finie. L'éternité absolue des récompenses et des peines est si clairement établie dans l'Évangile, que le docte Clarke en fait une preuve de la vérité et de la divinité de ce livre sacré. Cela est bien contradictoire, à ce que prétend le commentateur moderne. Je veux cependant entrer un peu plus en détail sur cette controverse.

On cite beaucoup de passages du nouveau Testament, qui établissent l'éternité des peines; tous les SS. PP. et tous les chrétiens, jusqu'à la naissance des sociétiens, les ont entendus de l'éternité absolue. Le commentateur ne peut nier ce fait. Or, il s'ensuivra donc de son système, que les sociétiens et lui sont les seuls qui aient bien entendu l'Écriture durant quinze ou seize siècles: voilà d'abord une prétention fort douteuse, pour ne pas dire qu'elle est pleine de présomption et d'orgueil; car quel titre ont-ils, ces sociétiens, pour nous persuader qu'ils ont eu plus de lumières sur ces passages, que tant de docteurs éclairés et tant d'hommes si intéressés à ne pas prendre le change dans un point si important? Mais d'ailleurs, si l'Écriture a naturellement le sens que ces nouveaux interprètes veulent lui prêcher, comment est-il arrivé que les chrétiens de tous les siècles aient embrassé le dogme de l'éternité absolue des peines? Ce dogme est

par lui-même fort effrayant, il contredit extrêmement l'amour-propre. S'il y avait eu quelque moyen de l'élever, est-ce que parmi tant de personnes il ne s'en serait trouvé aucune qui eût tenu ce moyen, qui eût entendu avec restriction les textes qui parlent des peines éternelles?

Puisque l'auteur assure qu'après quelques châtimens dans la vie future, les pécheurs parviendront à la béatitude éternelle, je dis que, dans ce système, il n'est besoin ni de religion, ni de rédemption, ni d'évangile, ni de J. C., ni de baptême, ni de tout ce que le christianisme enseigne: car enfin, selon l'auteur, tous les idolâtres, tous les infidèles, tous les scélérats, les monstres, comme Judas, Néron, Caligula et tant d'autres, seraient éternellement heureux après quelques années de souffrances. Et l'on ne peut pas dire que l'économie de la religion et de la rédemption aurait toujours eu pour objet de faciliter l'entrée du ciel. Je ne crois pas qu'un si léger avantage méritât que le Fils de Dieu mourût pour le genre humain, et qu'il établit avec tant de soin une loi telle que nous l'avons dans l'Évangile, loi annoncée par des prophètes, prouvée par tant de miracles, confirmée par le sang de tant de martyrs. Des que les hommes, quelque perdus qu'ils fussent, seraient sûrs de leur salut, ils s'embrancheraient peu de quelques châtimens après cette vie, et ils ne regarderaient pas la rédemption comme un grand bienfait. D'autant mieux encore que, selon l'auteur, ils pourraient apparemment se repentir au sortir de ce monde, et avoir part aux miséricordes divines. Assurément, dès la première épreuve qu'ils feraient de la vengeance de Dieu, ils se repentiraient, ils détesteraient leurs péchés; qu'est-ce qui les en empêcherait? Il n'y aurait plus de monde, plus de passions, plus de railleries à craindre. Si l'on dit que, malgré leur repentir, il faudrait subir le châtiment; je leur répondrai: 1° que le repentir leur serait donc inutile, et qu'on ne doit pas même en parler comme par conjecture; 2° que, si la justice divine doit être satisfaite, malgré même le repentir, il n'est donc pas vrai que la bonté infinie doive s'exercer à l'égard de ces pécheurs; car cette bonté doit faire la grâce tout entière; 3° qu'il y aurait donc pour ces pécheurs un autre système que celui dans lequel nous vivons; car le repentir sincère en cette vie est toujours suivi du pardon; 4° qu'il faudrait bien que le repentir eût son effet en l'autre vie, puisque sans cela ces pécheurs n'auraient aucune bonté morale, sans laquelle on ne peut entrer dans le royaume des cieux; 5° que si le repentir devait avoir son effet, on demandera si c'est en conséquence de la rédemption; et si on l'avoue, alors ce repentir devra être aussi efficace qu'en ce monde, et s'il est bien vil, obtenir la rémission de toute la peine due aux péchés. Si l'on dit que ce ne sera pas en conséquence de la rédemption, voilà des gens à qui J. C. ne servira de rien pour devenir justes, et qui entreront dans le ciel, indépendamment des mérites de J. C., ce qui est totalement contraire à l'Écriture. Je pourrais ajouter mille autres absurdités, qui suivent de ce système ridicule et monstrueux.

Je trouve qu'un Anglais (!) qui écrivait, il y a trente ans, contre l'éternité des peines, disait aussi: *qu'on ne se contente de parler de l'enfer dans les termes de l'Écriture, et laisser chacun libre d'en penser ce qu'il juge à propos.* Il y a toute apparence que le commentateur allemand à lui cet Anglais, et qu'à son exemple, prévoyant les conséquences dangereuses du système de la non-éternité des peines, il a réservé cette doctrine pour un petit nombre de lecteurs. Mais cette réserve est impossible, vu l'intérêt que tout le genre humain prend à l'état de la vie future, et la facilité que tout le monde a de lire ce qui est

(1) Thomas Burnet, fils du fameux évêque de Salisbury, était aussi qu'il n'écrivait contre l'éternité des peines que pour les savants, et non pour le peuple.

une fois rendu public. D'ailleurs la doctrine de l'évangéliste est pour tous; si le système du commentateur et de l'Anglais, dont on vient de parler, était vrai, il faudrait le prêcher ouvertement; et il s'ensuivrait que les plus grands scélérats seraient de meilleure condition que les saints, que les apôtres, que les martyrs: ceux-ci ont beaucoup souffert en cette vie; les scélérats, au contraire, ont joui de beaucoup de plaisirs. Cependant, ces derniers auraient la récompense éternelle comme les premiers. Ils seraient peut-être condamnés à quelques peines après cette vie, mais ils n'auraient qu'à se repentir, et tout serait dit. Cela est d'autant plus vrai, que, dans le système de l'auteur, Dieu, pour égaliser tout, donnerait à ces scélérats les mêmes secours efficaces qu'il a donnés aux saints, aux apôtres, aux martyrs, etc.

#### 1. In finem, sermo Domini ipsi David. XXXV.

Hebr. XXXV.

2. Dixit inquit ut delinquat in semetipso: non est timor Dei ante oculos ejus.

3. Quoniam dolose egit in conspectu ejus; ut inveniat iniquitas ejus ad odium.

4. Verba oris ejus iniquitas et dolus: notuit intelligere ut bene ageret.

5. Iniquitatem meditatus est in cubili suo: assitit omni viro non bono; malitiam autem non odit.

6. Domine, in celo misericordia tua; et veritas tua usque ad nubes.

7. Justitia tua sicut montes Dei: judicia tua abyssus multa.

8. Homines et jumenta salvabis, Domine: quemadmodum multiplicasti misericordiam tuam, Deus.

9. Filii autem hominum, in terminis agrorum sperabant.

10. Inebriabuntur ab ubertate domus tue: et torrente voluptatis tue potabis eos.

11. Quoniam apud te est fons vite: et in lumine tuo videbimus lumen.

12. Præstetne misericordiam tuam scientibus te, et justitiam tuam his qui recto sunt corde.

13. Non veniat mihi pes superbie; et manus peccatoris non moveat me.

14. Ibi occiderunt, qui operantur iniquitatem: expulsi sunt, nec poterunt stare.

#### COMMENTARIUM.

Vers. (1) 1. — *Servo Domini*, per appositionem

(1) Hunc Psalmum aiunt Theodoretus, Nicephorus alique à Davide exaratum, cum in castris Saulis esset, ubi, Saulen altissimo sopore detentum nactus, illius vite pepercit, ablati solium hastæ et scyphi, que statim castris egressus restituit: promittente Saul, nunquam in posterum fore, ut invidiorum accusationibus lidem haberet, ipsunque Daviden deinceps loco vite pepercit, ablati solium hastæ et scyphi, que occasione David impios peridosque homines accerrime arguit. Verum si hunc comparas cum nono, vers. 22. decimo apud Hebraeos, 11, 15 et 52, quos in captivitate Babylonica scriptos arbitramur, nullis certe dubio locus supererit, qui ejusdem temporis factum credas. Est enim ferre in eo sententia, iidem questus, eadem monita, eadem orandi ac ferè loquendi formula. Id nullo negotio, Psalmis inter se collatis, cognoscitur, ac magis magisque commentario ostenditur. (Calmet.)

Textura ipsa poematis, inquit Moses Anyradus,

il faut remarquer sur l'éternité des peines, 1° que l'infinité de Dieu n'est pas la seule cause de leur durée infinie, mais que la volonté et l'impénitence du pécheur y entrent aussi pour beaucoup; le pécheur impénitent est coupable d'une offense éternelle, puisqu'il est fixé dans l'amour du mal et dans la haine de Dieu; 2° que la proportion entre le crime et la peine n'appartient pas tant à la justice de Dieu qu'à sa sagesse, qui exige que sa loi soit observée et vengée, que l'ordre soit rétabli, que nous soyons dépourvus du péché par la grandeur des châtimens établis pour le punir; 3° que l'état des hommes étant fixé à la mort, ce ne peut plus être le temps du mérite et du démérite; qu'ainsi, le châtiment doit être éternel, puisque la récompense l'est.

#### PSAUME XXXV.

1. L'impie s'est déterminé en lui-même à faire le mal: la crainte de Dieu n'est point devant ses yeux.

2. Car il a agi frauduleusement en présence du Seigneur, en sorte que son iniquité ne peut lui attirer (de la part de Dieu) que de la haine.

3. Les paroles de sa bouche ne sont qu'iniquité et artifice: il n'a pas voulu acquérir l'intelligence pour faire le bien.

4. Il a médité l'iniquité jusque sur sa couche: il s'est attaché à toutes les mauvaises routes; et il n'a aucune aversion pour la malice.

5. Seigneur, votre miséricorde est aussi élevée que le ciel; et votre vérité s'étend jusqu'aux nues.

6. Votre justice est comme les plus hautes montagnes: vos jugemens sont un abîme profond.

7. Vous conserverez, Seigneur, les hommes et les animaux: ô que votre miséricorde, mon Dieu, est abondante!

8. À l'égard des enfants des hommes, ils espéreront à l'ombre de vos ailes.

9. Ils seront enivrés de l'abondance de votre maison, et vous les abreuverez d'un torrent de délices.

10. Parce que la source de la vie est en vous, et que nous verrons la lumière dans votre lumière.

11. Étendez votre miséricorde sur ceux qui vous connaissent, et faites part de votre justice à ceux qui ont le cœur droit.

12. Que le pied de l'orgueil ne vienne point contre moi, et que la main du pécheur ne m'ébranle point.

13. C'est là ce qui a fait tomber ceux qui commettent l'iniquité: ils ont été chassés (de votre présence ou de votre royaume), et ils n'ont pu se relever.

ad ipsi David, q. d.: Psalmus Davidis servi et cultoris Domini.

multa obscuritate laborat, et partium ejus commissura nonni admodum difficiliter observantur. Quoniam verò, qui compositionis illius occasionem certò teneret, multum inde lucis ad ejus interpretationem afferre posset, plerique ferè omnes expositores in ejus investigatione operam suam posterunt, et eo successu tamen ut nemo quisquam eam certò se repræhisse profiteatur. Ego quidem conjecturam meam non prore compertæ tradere; at non dubitabo tamen eam proferre in medium, quia reliquis omnibus probabilior mihi visa est, atque adeo conductibilior ad interpretationem hujusce poematis illustendam.

Odiu Saulis in Davidis initia sua habuit, occulta illa, et que nonnumquam manifestè apparebant, sed que tandem in apertum et vehementem persecutionem eruperunt. Magna pars Psalmorum ad posterius locum tempus pertinet; hic, meâ sententiâ, spectat ad prius, quo Saul animu infestum adhuc pre-